

M. MOORE: Je vais vous laisser décider cela. Je reçois un grand nombre de ces communications. J'en rejette un grand nombre, ne pouvant pas en prouver le bien-fondé. J'ignore les faits.

(Après lecture de la communication précitée il est décidé de ne pas l'insérer au compte rendu.)

M. McCULLOCH: Les cheminots du Pacifique-Canadien et du Canadien-National dépendent-ils du même syndicat?

M. MOORE: Oui.

M. McCULLOCH: Comment se fait-il qu'il ne se soit pas occupé de cette question?

M. MOORE: Elle est entièrement du ressort de la compagnie. Le Pacifique-Canadien ne pouvait trouver des hommes à moins d'embaucher les nôtres. Au moment même où il avait besoin d'eux il nous en fallait encore un certain nombre; nous croyions que les affaires reprendraient. Nous avons plusieurs motifs de le croire. Le trafic est allé en diminuant au cours de l'été; il est tombé à rien en hiver jusqu'au 20 décembre. Il ne s'est pas rétabli depuis. Je puis dire, sans me tromper, que tout cela s'est produit au cours des dix-huit derniers mois. Avant cela notre trafic était satisfaisant au point de vue de nos cheminots.

M. MAYBANK: Une question à M. Vaughan à propos de ce télégramme dont il vient d'être question. Avez-vous pris des mesures pour que des télégrammes pareils à celui-là ou non soient remis ici?

M. VAUGHAN: Non, monsieur, nous n'avons rien fait en ce sens.

M. MAYBANK: Si vous aviez agi en ce sens, savez-vous quels en auraient été les résultats?

M. VAUGHAN: Le Comité recevrait beaucoup de ces télégrammes.

M. MAYBANK: Vous n'avez pas expédié de télégrammes?

M. VAUGHAN: Pas du tout.

M. BERCOVITCH: Il serait inutile que vous en expédiiez, parce que nous écoutons tous les témoignages et il n'y a pas d'occasion d'en envoyer. Le Canadien-Pacifique n'est pas représenté ici. Je n'ai pas d'opinion ni dans un sens ni dans l'autre, mais avant de prendre une décision, nous devrions étudier cette question. Avant de prendre une décision, nous devrions donner au Pacifique-Canadien la chance de se faire entendre.

M. NICHOLSON: M. Bercovitch a dit il y a quelques instants qu'en accordant une plus forte partie du trafic au Canadien-National, les cheminots du Pacifique-Canadien seraient mis à pied. Je me demande combien des cheminots du Pacifique-Canadien qui seraient atteints ont été employés, disons, dix ans ou davantage. Il me semble que ces hommes—dont le nombre est de 437—comptant quinze ans ou plus de service sont dans une catégorie quelque peu différente de ceux employés depuis un an ou deux. Avez-vous une idée du pourcentage des cheminots du Pacifique-Canadien qui seraient atteints si le Canadien-National obtenait un plus fort pourcentage du trafic?

M. MOORE: Je dirais que cela n'intéresserait que ceux embauchés l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, avez-vous d'autres questions à poser au témoin? Sinon, je vais remercier M. Moore de son exposé.